VENTES A L'ENCAN — VENTES A L'ENCAN

Spear, Escoffier & Spear.

ANNONCE JUDICIAIRE

JOLI COTTAGE DANS LE TROISIEME DISTRICT

SUR L'AVENUE ST CLAUDE autrefois BONS ENFANTS, entre les rues KENTUCKY, autrefois rue ALEXANDER, et la rue JAPONICA, autrefois rue JOSEPHINE ou MATHILDA.

Succession de Mme J. M. Lacassagne.

No 79,639—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B.

PAR SPEAR, ESCOFFIER & SPEAR — Placide J. Spear, Encanteur — Bureau No 802 rue Perdido—MERCREDI, le 12 septembre 1906, à midi, il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne, entre Gravier et Union, en vertu de et conformément à un ordre l'Honorable John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division C, signé le 2 août 1906, agissant pour l'Honorable Fred. D King juge de la Division B, maintenant absent en congé la propriété bien désirable à savoir — Un certain lot de terre, en nature avec toute les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville désigné par le lot No 1 sur un croquis d'arpentage de George Armas, voyer et ingénieur civil, daté le 26 juillet 1906 dans l'îlet borné par l'Avenue St Claude, autrefois Bons-Enfants, rue Marais autrefois Morales, rue Japonica, autrefois Josephine ou Mathilda, et la rue Kentucky, autrefois rue Alexander, et mesurant d'après les croquis 29 pieds, 9 pouces et 9 lignes de face à l'Avenue St Claude autrefois rue des Bons-Enfants sur une profondeur de 117 pieds, 3 pouces et 1 ligne sur la ligne de côté du lot No 1 et 117 pieds 3 pouces sur l'autre ligne de côté vers la rue Kentucky, autrefois rue Alexander.

Les améliorations comprenant un joli cottage, ayant 3 chambres, cuisine hangar, citerne, etc.

Termes et conditions—Une moitié au plus comptant, et la balance, s'il y en a, en un, deux et trois ans, avec 7 pour cent d'intérêt par an, payable semi-annuellement, sur ladite portion du crédit du prix, garantie par hypothèque et lien de vendeur, l'acquéreur devant payer toutes les taxes pour l'année 1906.

Les actes de vente pardevant G. G. Kronenberger, notaire, aux frais des acquéreurs

HIBERNIA BANK AND TRUST COMPANY, CURATRICE.

22 juil—22 29—août 5 12 19 23

Jas. A. Brennan.

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE POSITIVE.

Bâtisse en briques à trois étages, No 528 RUE ROYALE,

Entre St Louis et Toulouse, contiguë à l'Hôtel St Louis, près de la nouvelle Maison de Cour.

Dans une localité où les valeurs augmentent journellement.

Bâtisse convenable pour bureaux, maison de logement et emplacement d'affaires et le rez-de-chaussée convenable pour n'importe quel genre d'affaires.

Résidence ou Emplacement d'Affaires.

Avec 6 chambres, cottage simple dans le fond du lot à l'encoignure de l'avenue Cleveland et de la rue Roman, seulement à un îlet de la rue du Canal et à quelques minutes de marche du centre des affaires.

Pas de limite, pas de réserve

Succession de Mme Mary Mo'lord, épouse de William Johnson

No 77,096, Division O.

IL sera vendu à l'enchère publique, MARDI, le 4 septembre 1906, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, par JAS. A. BRENNAN, Encanteur, bureau 320 rue Union, en vertu d'un ordre de l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté et signé le 1er août 1906, dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés ci-après décrites, à savoir:

1e Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le premier district de cette ville, dans l'îlet borné par l'avenue Cleveland, au trefonds Gasquet, les rues Palmyre Prieur et Roman, mesurant vingt sept (27) pieds de face à l'avenue Cleveland sur une profondeur et façade de cent neuf (109) pieds dix (10) pouces trois (3) lignes sur la rue Roman et entre lignes parallèles. Les améliorations comprenant le cottage simple 209-211-213 rue Roman.

2e Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Royale, Chartres, St Louis et Toulouse, mesurant vingt (20) pieds onze (11) pouces et quatre (4) lignes de face à la rue Royale sur une profondeur de cent vingt (120) pieds.

Les améliorations comprenant la bâtisse simple en briques à trois étages connue comme le No 528 rue Royale.

Conditions—Comptant l'acquéreur payant les taxes de 1906. Un dépôt de 10 0/0 au moment de l'adjudication. Les actes de vente aux frais des acquéreurs pardevant Harry L. Loomis, Jr.

2 août—2 5 12 19 26—sept 2 4

Robert G. Guerard.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE RECEVEUR

"ELYSIUM THEATRE"

UN théâtre moderne complètement équipé construit en 1903 l'intérieur décoré cette saison capacité de siège est de 1367.

IL sera vendu à l'enchère publique par Robert G. Guérard encanteur JEUDI le 30 août 1906, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. W. B. Somerville juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans daté et signé le 27 juillet 1906 dans affaire de L. A. Capdevielle contre Crescent Third District Theatre Co. Ltd. No 78,485 du dossier de ladite Cour la propriété ci-après décrite à savoir

Deux certains lots de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, actuellement bâtisses et améliorations sont connues comme Elysium Theatre situé dans le Troisième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Champs Elysées, Bourgogne Française et Remparts sur lesquels lots formant ensemble des rues Champs Elysées et Bourgogne et mesurant vingt 20 pieds de face à la rue des Champs Elysées par cent vingt pieds de profondeur, façade à la rue Bourgogne et autre mesurant quarante quatre 44 pieds de face à la rue dite Elysées par cent vingt neuf pieds dix pouces et six lignes (129 10 0) de profondeur entre lignes parallèles.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations de cette salle de théâtre, accessoires et autres qui en sont dépendants et tout ce qui est contenu dans ladite bâtisse.

Conditions—Comptant. Les taxes de 1906 devant être assumées par l'acquéreur au prix de l'adjudication et l'acquéreur devra payer pour acte de vente devant être passé pardevant John Legier, notaire et déposer avec l'encanteur 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

ROBERT G. GUERARD, Encanteur.

W. L. Hughes, avocat

E. A. Sauer, receveur

29 juil—29—août 5 12 19 26 30

Danziger & Tessier

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE

Sans Limite ni Réserve.

Désirables Cottages Simples et Lot à Bâtir.

Le Cottage Simple

5368 rue Annonciation, entre l'avenue Peters et la rue Léontine.

Le Joli Cottage Simple.

5380 rue Annonciation, entre Léontine et l'avenue Peters.

Le Bon Lot à Bâtir.

Rue Annonciation, entre l'avenue Peters et la rue Léontine.

William Griffin et als vs les mineurs Elizabeth, Gertrude, Frank, Peter, Helena, Mary Griffin.

No 79,488—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & TESSIER, C. A. Tessier, Encanteur—Bureau 134 rue Carondelet—MARDI le 11 septembre 1906 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un jugement rendu le 26 juillet 1906 et signé le 2 août 1906, de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Division E agissant pour l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Division A maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1e Un certain lot de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Annonciation, Tchoupitoulas, Léontine et l'avenue Peters, désigné par le No 16 et mesurant trente deux pieds de face à la rue Annonciation, trente sept pieds six pouces et trois lignes de largeur dans le fond sur une profondeur de cent vingt pieds et six pouces sur la ligne le séparant du lot No quinze et cent dix neuf pieds trois pouces trois lignes de profondeur sur la ligne de côté la plus près de la rue Léontine. Les améliorations comprenant un joli cottage simple désigné par le numéro 5368 rue Annonciation.

2e Un certain lot de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même district et îlet que la ci-dessus décrite propriété, désigné par le numéro 14 et mesurant 30 pieds de face à la rue Annonciation par 120 pieds 6 pouces de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations comprenant un cottage simple désigné par le No 5380 rue Annonciation.

3e Un certain lot situé dans le même district et îlet que la propriété ci-dessus décrite et mesurant 30 pieds de face à la rue Annonciation sur cent vingt pieds six pouces de profondeur, entre lignes parallèles, et désigné par le lot numéro 15.

Conditions—Comptant, et les acquéreurs payant les taxes de 1906 en plus et au dessus du prix de l'adjudication, 10 pour cent au moment l'adjudication.

Actes de vente pardevant Henry G. Stewart, notaire, aux frais des acquéreurs

11 août—11 12 19 26—sept 2 9 11

Carrère & Keeney.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Tillie Johnson

No 71,401—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Div. A.

PAR CARRERE & KEENEY Ernest A. Carrère, Encanteur—Bureau 806 rue Perdido, rez-de-chaussée—JEUDI, le 13 septembre 1906 à 11 heures a. m., à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne dans le premier district de cette ville en vertu de et conformément à un ordre émanant de et signé le 6 août 1906 par l'Honorable George H. Théard juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division E agissant pour l'Honorable T. C. W. Ellis juge de la Division A maintenant absent en congé dans l'affaire ci-dessus intitulée le procédera de vendre à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, ainsi que tous les droits, voies, servitudes, avantages et dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situé dans le quatrième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Magnolia, Constance, Octavia et l'avenue Peters, désigné par le numéro 14 et mesurant trente deux pieds de face à la rue Magnolia sur une profondeur de cent quarante deux pieds neuf pouces et trois lignes de l'avenue Peters sur cent trente cinq pieds trois lignes de profondeur entre lignes parallèles, ainsi que par ladite défunte de Jacob Burkhardt, par acte pardevant E. Commagère, ancien notaire, daté le 16 mai 1896, le titre est enregistré dans le Bureau des transferts, livre 101, folio 465.

Troisièmement—Une certaine portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant dans le sixième district de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Magnolia, Octavia, Constance et l'avenue Peters, laquelle portion de terre est désignée par la lettre C sur un devis fait par Hunter Stewart, ingénieur civil, annexé à un acte pardevant Theodore G. Spitzfaden, notaire, le 17 décembre 1903, mesurant trente cinq pieds quatre lignes de face à la rue Magnolia trente quatre pieds dix pouces et une ligne de largeur dans le fond par une profondeur sur la ligne de côté la plus près de la rue Peters de cent vingt neuf pieds et dix lignes, et une profondeur sur l'autre ligne de côté le plus près de la rue Octavia, de cent vingt huit pieds cinq pouces et cinq lignes acquise par ladite défunte de Robert M. Whitmeier et autres par acte passé pardevant Theodore G. Spitzfaden, notaire le 17 décembre 1903, le titre est enregistré dans le Bureau des transferts livre 196, folio 86.

Quatrièmement—Certificat No 63 pour cinq actions du stock de la Prytania Market Co Limited.

Termes et conditions—Comptant l'acquéreur devant assumer et payer les taxes de 1906 et de déposer avec l'encanteur dix pour cent de son enchère au moment de l'adjudication, et l'acte de vente devant être aux frais de l'acquéreur pardevant Charles J. Rauschenbach notaire pourvu que l'acquéreur devra avoir l'option s'il le déclare au moment de l'adjudication, de payer 1/3 ou plus comptant la balance du prix, s'il y en a en deux parts égales, représentées par billets de reconnaissance à l'acquéreur à son propre ordre, faits et endossés, payables en 24 et deux ans respectivement, de la date de l'adjudication et portant intérêt payable annuellement au taux de huit pour cent par an de la date jusqu'au paiement. L'acquéreur pour se libérer payer cinq pour cent pour frais d'avocats en cas de procès sur lesdits billets ou de n'importe quelle partie de cela et de tenir la propriété assurée et de transférer la police d'assurance au porteur des susdits billets ou billet jusqu'à paiement final de ceux. L'acte de vente devant contenir le pacte de non aliénation et vente sans estimation et 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès et toutes les clauses usuelles de vente devant payer toutes les taxes incluant celle de 1906 l'acquéreur devant déposer 10 0/0 avec l'encanteur en partie du paiement du prix au moment de l'adjudication et devant avoir droit aux loyers seulement du passage de l'acte de vente.

Actes de vente pardevant Jules F. Meunier, notaire aux frais de l'acquéreur.

Chas. F. Claiborne avocat

5 août—5 12 19 26—sept 2 5

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Mme Vve Charlotte Johnson.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 80,094—Division E. Attendu que Adolite Dugué a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Veuve Charlotte Johnson décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux qui peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. — Ernest T. Florance, avocat.

16 août—16 20 25

VENTES A L'ENCAN.

Albert Paul.

ANNONCE JUDICIAIRE.

15 ACTIONS

Du stock capital de la "Teutonia Insurance Company" de la Nouvelle Orléans.

Succession de Joséphine A. Tuma, veuve de A. B. Tuma.

No 59,039—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division A.

PAR ALBERT PAUL Encanteur—Bureau No 336 rue Carondelet—MARDI, le 28 août 1906, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable George H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E agissant pour l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de ladite Cour, Division A, daté le 14 août 1906, il sera vendu à l'enchère publique au dernier et plus haut enchérisseur—

Quinze (15) actions du stock de la "Teutonia Insurance Company" de la Nouvelle Orléans

Conditions—Comptant et l'acquéreur devant assumer en addition du prix d'achat le paiement de l'assessement de [$50] cinquante dollars par action maintenant dû.

Conrad G. Collins, avocat.

17 août—17 19 26 28

ANNONCE JUDICIAIRE.

Propriété de choix pour spéculation.

Onze lots de valeur dans l'îlet borné par les rues Lowerline, Edenburg, Quinzième ou Olive, et St Pierre.

A proximité de la Harry Bros Tank Co., Panama Tank Co. et environ un îlet du chemin de fer Illinois Central.

Succession de Jesse H. Massie.

No 74,830—Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane.

Division A.

PAR ALBERT PAUL Encanteur, Bureau 336 rue Carondelet—JEUDI, le 23 août 1906 à midi à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, en cette ville en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, daté le 16 juillet 1906, il sera vendu à l'enchère publique, pour le compte de la succession de Jesse H. Massie, les propriétés de valeur, comme suit—

Onze certains lots de terre, dans le Sixième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Lowerline, Quinzième, St Pierre, et Edinburg, lesquelles dits lots sont désignés comme lots Nos 2, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15 et 19, d'après le plan de Edgar Jahn, député voyer de ville le 13 juin 1896.

Les lots Nos 2, 7, 8, 9, 10 faisant face à la rue Lowerline, les lots Nos 7 et 9 ayant une largeur et façade sur ladite rue de 30' 2" 3"

Et les lots Nos 2, 8 et 10 ayant une largeur et façade à ladite rue de 30' 2" 6", et le tout donnite lots Nos 2, 7, 8, 9 et 10 ayant une profondeur égale entre lignes parallèles de 120 pieds. Le lot No 10 formant l'encoignure des rues Lowerline et Edinburg.

Les lots Nos 11, 12, 13, 14 et 15 faisant face à la rue St Pierre. Les lots Nos 11, 13 et 15 ayant une façade et largeur sur ladite rue de 30' 2" 4" et les lots 12 et 14 ayant une façade et largeur sur ladite rue de 30' 2" 3" et le tout des dits lots ayant une profondeur égale entre lignes parallèles de 120 pieds, le lot No 11 formant l'encoignure des rues St Pierre et Edinburg.

Le lot No 19 ayant une façade de 40 pieds à la rue Quinzième et à une profondeur de 120 pieds 9 pouces et 6 lignes entre lignes parallèles. Le lot No 19 est amélioré par un cottage double, portant le numéro municipal 7513 rue Quinzième ou Olive.

Conditions—Comptant. L'acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant Théodore G. Spitzfaden, notaire, l'acquéreur devant assumer au dessus et en plus du prix de l'adjudication le paiement des taxes dues à l'Etat et à la ville pour l'année 1906. L'acquéreur devra déposer 20 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

22 juil—22 29—août 5 12 19 23

Geo. St. Paul.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente pour le compte du receveur.

Treasure Oyster Bay Co.

LUNDI, le 20 août 1906, à 10 30 heures a. m., sur les lieux,

No 531 RUE DECATUR,

Meubles de bureau, Filtre Lynn émaillé de 600 gallons. Caisses pour expédition. Plusieurs milliers de baquets en bois. Canneller en ferblanc pour emballage d'huîtres. Table séchoir, Coupeur de glace. Oyster Pockets galvanisées. Trucks. Fer pour sonder, et de nombreux autres articles d'après l'inventaire.

Conditions—Comptant.

8 août—8 12 20

ANNONCE JUDICIAIRE.

CHARMANT COTTAGE SIMPLE

No 1718 rue Bourbon.

MERCREDI, 5 Septembre, à midi,

A la Bourse d'Encan des Propriétés Foncières, No 225 rue Baronne.

Succession de Veuve François Dautrin.

No 79,010—Cour Civile de District, Div. D.

EN VERTU d'un ordre à moi adressé par l'Honorable juge de la Division D de la Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus numérotée lequel ordre est daté et signé le 2 août 1906, je vendrai à la Bourse d'Encan des Propriétés Foncières No 225 rue Baronne, à midi, MERCREDI le 5 septembre 1906, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre situé dans le Troisième District de cette ville dans l'îlet No 377, borné par les rues Bourbon, St Antoine, St Claude et Rempart, désigné par la lettre B, sur un plan de A. de Armas, daté le 12 avril 1880, annexé à un acte de vente de O. de Armas daté le 20 décembre 1880 commençant à une distance de 97 pieds 12 pouces 3 lignes de l'encoignure de la rue Rempart et mesurant 30 pieds 0 pouces 4 lignes de face à la rue Bourbon par 63 pieds 11 pouces 3 lignes de profondeur, ensemble avec les bâtisses qui s'y trouvent, désigné par le No 1718 rue Bourbon.

Conditions—Une moitié au plus comptant, et la balance en un an, dans le billet de l'acquéreur, portant 7 pour cent d'intérêt par an de la date de l'acte de vente jusqu'au paiement garantis par privilège de vendeur et hypothèque. L'acquéreur devant assurer les améliorations jusqu'au montant de la portion de crédit et de transférer la police au porteur du billet, l'acte de vente devant contenir la clause de non aliénation et vente sans estimation et 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès et toutes les clauses usuelles, le vendeur devant payer toutes les taxes incluant celle de 1906 l'acquéreur devant déposer 10 0/0 avec l'encanteur en partie du paiement du prix au moment de l'adjudication, et devant avoir droit aux loyers seulement du passage de l'acte de vente.

Actes de vente pardevant Jules F. Meunier, notaire aux frais de l'acquéreur.

Chas. F. Claiborne avocat

5 août—5 12 19 26—sept 2 5

VENTES A L'ENCAN.

Hufft Brothers.

ANNONCE JUDICIAIRE

Cottage simple 5922 rue Chesnut

Cottage double, 720-722 Avenue Peters.

Cottage double, 5408-5410 rue Magasin.

Certificat No 63—5 actions du Stock du Prytania Market Co., Ltd.

A la Bourse d'Encan des Propriétés Foncières, 225-229 rue Baronne, Le MERCREDI, 12 septembre 1906, à midi.

Succession de Mme Emma Assenheimer, veuve de Nicholas Smith.

No 79,902—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division C.

PAR HUFFT BROTHERS—Louis Hufft, Encanteur—Bureau 840 rue Gravier—MERCREDI, le 12 septembre 1906, à midi à la Bourse d'Encan des Propriétés Foncières, Nos 225-229 rue Baronne, en vertu et conformément à un ordre émanant, daté et signé le 6 août 1906, par l'Honorable John St Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai de vendre à l'enchère publique la propriété ci-après décrite, à savoir—

Premièrement—Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies et privilèges là dessus y appartenant ou de quelque façon en dépendant, dans le sixième district de la Nouvelle Orléans dans l'îlet borné par les rues Chestnut, Eleanore et Camp, et la ligne Bloomingdale, lequel lot est désigné comme numéro quinze sur un devis attaché à un acte passé pardevant J. R. Legier, notaire, le 17 décembre 1896 et lequel lot, d'après le dit devis, mesurant vingt cinq pieds, neuf pouces et cinq lignes de face à la rue Chest et sur une profondeur de cent cinquante pieds sur la ligne du lot numéro treize et trente et un pieds neuf pouces et trois lignes de largeur dans le fond, acquise par ladite défunte de Julius Manger, par acte pardevant J. R. Legier, notaire, daté le 28 avril 1896; le titre est enregistré dans le Bureau des transferts, livre 101, folio 424.

Deuxièmement—Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies et privilèges, y appartenant ou de quelque façon en dépendant, dans le sixième district de la Nouvelle Orléans dans l'îlet borné par l'avenue Peters, les rues Laurel, Constance et Octavie, désigné sur un devis fait par John F. Braun, une copie certifiée duquel est annexé à un acte passé pardevant John Bendernagle, ancien notaire, le 18 juin 1880, par le numéro douze et mesurant trente pieds de face à l'avenue Peters sur cent trente cinq pieds trois lignes de profondeur entre lignes parallèles, acquise par ladite défunte de Jacob Burkhardt, par acte pardevant E. Commagère, ancien notaire, daté le 16 mai 1896; le titre est enregistré dans le Bureau des transferts, livre 101, folio 465.

Troisièmement—Une certaine portion de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant dans le sixième district de la Nouvelle Orléans, dans l'îlet borné par les rues Magnolia, Octavia, Constance et l'avenue Peters, laquelle portion de terre est désignée par la lettre C sur un devis fait par Hunter Stewart, ingénieur civil, annexé à un acte pardevant Theodore G. Spitzfaden, notaire, le 17 décembre 1903, mesurant trente cinq pieds quatre lignes de face à la rue Magnolia trente quatre pieds dix pouces et une ligne de largeur dans le fond par une profondeur sur la ligne de côté la plus près de la rue Peters de cent vingt neuf pieds et dix lignes, et une profondeur sur l'autre ligne de côté le plus près de la rue Octavia, de cent vingt huit pieds cinq pouces et cinq lignes acquise par ladite défunte de Robert M. Whitmeier et autres par acte passé pardevant Theodore G. Spitzfaden, notaire le 17 décembre 1903, le titre est enregistré dans le Bureau des transferts livre 196, folio 86.

Quatrièmement—Certificat No 63 pour cinq actions du stock de la Prytania Market Co Limited.

Termes et conditions—Comptant l'acquéreur devant assumer et payer les taxes de 1906 et de déposer avec l'encanteur dix pour cent de son enchère au moment de l'adjudication, et l'acte de vente devant être aux frais de l'acquéreur pardevant Charles J. Rauschenbach notaire pourvu que l'acquéreur devra avoir l'option s'il le déclare au moment de l'adjudication, de payer 1/3 ou plus comptant la balance du prix, s'il y en a en deux parts égales, représentées par billets de reconnaissance à l'acquéreur à son propre ordre faits et endossés, payables en 24 et deux ans respectivement, de la date de l'adjudication et portant intérêt payable annuellement au taux de huit pour cent par an de la date jusqu'au paiement. L'acquéreur pour se libérer payer cinq pour cent pour frais d'avocats en cas de procès sur lesdits billets ou de n'importe quelle partie de cela et de tenir la propriété assurée et de transférer la police d'assurance au porteur des susdits billets ou billet jusqu'à paiement final de ceux. L'acte de vente devant contenir le pacte de non aliénation et vente sans estimation et 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès et toutes les clauses usuelles de vente devant payer toutes les taxes incluant celle de 1906 l'acquéreur devant déposer 10 0/0 avec l'encanteur en partie du paiement du prix au moment de l'adjudication, et devant avoir droit aux loyers seulement du passage de l'acte de vente.

Actes de vente pardevant Jules F. Meunier, notaire aux frais de l'acquéreur.

Chas. F. Claiborne avocat

5 août—5 12 19 26—sept 2 5

Solomon L. Weil.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de August E. Bonnet.

No 79,945—Cour Civile de District Div. D.

JOLI COTTAGE SIMPLE,

1614 Rue Laharpe.

PAR SOLOMON L. WEIL, Encanteur, Bureau No 409 rue Baronne, MERCREDI le 12 septembre 1906, à midi, il sera vendu à l'enchère publique à la Bourse d'Encan des Propriétés Foncières, Nos 225 et 229 rue Baronne, en vertu de et conformément à un ordre daté le 10 août 1906 signé par l'Hon. John St Paul, juge de ladite Cour, Division C, agissant pour l'Hon. W. B. Somerville, juge de la Division D, maintenant absent en congé, dans la succession ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un lot de terre avec toutes les améliorations, dans le troisième district, dans l'îlet borné par les rues Laharpe, Columbus, Derbigny et l'avenue Claiborne, désigné comme lot B, mesurant 21 pieds 9 pouces 4 lignes de face à la rue Laharpe sur 72 pieds de profondeur.

Conditions—Comptant l'acquéreur devant faire dix pour cent de dépôt au moment de l'adjudication et payer pour lui les certificats des taxes de 1906 et l'acte de vente pardevant E. L. Weil, notaire.

Jos. Lautenschläger, avocat.

12 août—12 19 26—sept 2 9 12

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Joséphine M. Schulz.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 73,183—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont on peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par J. A. Spear et Jules Aldigé exécuteurs testamentaires de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.

15 août—15 19 24

THE MONONGAHELA RIVER CONSOLIDATED COAL & COKE CO.

PAUL SCHNEIDAU, Agent.

CHARBON

GROS ET DETAIL.

Les Commandes des Familles Sollicitées. La Fourniture de Charbon aux Navires une spécialité.

Remorquage à des Prix Modiques.

Chantiers—En Ville, sur la Levée, au pied de la rue Race. Phone 983; à Algier, au Dry Dock. Phone 38.

Bureau en Ville:

Rue Carondelet 315,

PHONE 576.

1er oct—10m—mer ven dim

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE EN PARTAGE.

Vente par le Shérif Civil de propriétés de valeurs améliorées du Deuxième District, Portant les Numéros Municipaux 632 rue St Pierre, entre les rues Royale et Chartres, 627 et 633 rue St Pierre, entre la rue Royale et le Passage de la Bourse.

Le tout d'après dimensions et mesures, démontré sur un plan qui sera exposé à la Bourse d'Encan.

A des conditions faciles et favorables.

Succession de Mme Julia (ou Julie) Levy, Veuve de Jacques Levy

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 78,073—En vertu d'un ordre de vente pour effectuer un partage entre les héritiers et des parties intéressées et d'un jugement lu, rendu et signé en cour ouverte, le 11me jour d'août 1906, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, et ainsi avec consentement de toutes les parties intéressées je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 6 septembre 1906, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

1e Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations, etc., qui s'y trouvent, portant le

No municipal 632 rue St Pierre

dans le deuxième district de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St Pierre, Toulouse Royale et Chartres, mesurant vingt quatre et trente pieds de face à la rue St Pierre par soixante pieds de profondeur

Le tout comme il est plus complètement démontré sur le plan devant être exposé à la Bourse d'Encan.

2e Un certain lot de terre d'une forme irrégulière, avec les bâtisses et améliorations etc., qui s'y trouvent, portant le

No municipal 627 rue St-Pierre,

dans le même District, dans l'îlet borné par les rues St Pierre et Royale Passage de la Bourse et Passage d'Orléans mesurant dix huit pieds sept pouces et trois lignes de face à la rue St Pierre par de certaines profondeurs irrégulières.

Le tout comme il est plus complètement démontré sur le plan devant être exposé à la Bourse d'Encan.

3e Un certain lot de terre d'une forme irrégulière avec les bâtisses et améliorations etc. qui s'y trouvent et portant le

No municipal 633 rue St Pierre

dans le même district et îlet que la propriété deuxièmement décrite, mesurant dix huit pieds, sept pouces et quatre lignes de face à la rue St Pierre par de certaines profondeurs irrégulières.

Le tout comme il est plus complètement démontré sur le plan devant être exposé à la Bourse d'Encan.

Termes et conditions:

Un tiers (1/3) ou plus comptant la portion de crédit s'il y en a, devant être payable en un, deux et trois ans, en paiements partiels égaux représentés par des billets portant intérêt au taux de sept (7) pour cent par an à partir de la date du passage de l'acte de vente, lesdits billets devant être garantis par privilège de vendeur, lien et hypothèque et toutes les clauses usuelles de sécurité, l'acquéreur, en plus du prix de l'adjudication, devant assumer les taxes pour l'année 1906, et devant payer pour les actes de vente, les quels actes de vente devant être passés pardevant Scott E. Beer, notaire.

H. B. McMURRAY, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Edgar M. Cabaniss, avocat pour l'exécutrice testamentaire dative.

19 août—19 26—sept 2 3 4 5 6

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une grande propriété de valeur améliorée du Premier District,

Occupée comme une Ecurie.

Sur la rue Race, entre les rues St Thomas et Religieuse

(Arrière rue étant Orange.)

Abraham Katz vs Thomas J. Clark.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR la paroisse d'Orléans—No 80,021—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville le JEUDI, 20 septembre 1906, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant ou de quelque sorte en dépendant, situé dans le premier district de cette ville désigné comme lot 6 de l'îlet 20, lequel est borné par les rues Race, St Thomas, Orange et Religieuse d'après le plan original de Lafourcade, déposé pour référence en l'étude de Louis T. Caire, notaire, ledit lot mesurant en mesure française soixante pieds de face à la rue Race sur cent cinquante pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans

Zachary Adler, avocat pour le demandeur

17 août—17 24 31—sept 7 14 20

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de propriété de valeur améliorée du Sixième District.

Portant le No municipal 2204 rue Foucher, entre les rues Bad Liberte et Sud Franklin.

Mutual Building and Homestead Association vs Emile Duverney

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 80,025—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le premier district de cette ville JEUDI le 20 septembre 1906 à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations, et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant et en dépendant, situé dans le sixième district de cette ville, dans l'îlet No 551, borné par les rues Amelia Sud (Ancienne Sud Franklin) et Foucher, lequel dit lot de terre est désigné par le No 2 sur un plan annexé à un acte passé pardevant James Simeon, notaire, le 24 juin 1889, d'après ledit plan ledit lot mesurant trente (30) pieds quatre pouces de face à la rue Foucher trente (30) pieds deux (2) pouces et six (6) lignes de face à la rue Amelia, par une profondeur de cent vingt deux (122) pieds et trois (3) lignes, ledit lot courant au travers des deux îlets, à Amélia, comme le même par la plan complètement en se référant à un acte de vente hypothèque passé pardevant Charles G. Rebentisch, notaire daté le 10 avril 1902.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans

J. Zach. Spearing, avocat pour la demanderesse

17 août—17 24 31—sept 7 14 20

AVIS AUX CREANCIERS

Reed Brothers versus New York Hillmers Company Ltd.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 77,630—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont on peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Irving R. Saal, receveur dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL,